RETRO NEWS

LE MIROIR DES JOURS

LE « PREMIER » DURABLE

Les souhaits du Nouvel An, qui, strictement, devraient être échangés dans la journée du 1er janvier, avec larges embrassades et offres réciproques de marrons glacés (mais où sont les marrons glacés d'antan ?), se prolongent forcément pendant une bonne semaine, s'ils prennent la forme épistolaire.

L'opération rituelle touche toutefois à sa fin.

Sauf quelques menus accidents :

— Zut ! voilà les Dupont (on avait oublié de souhaiter la bonne année aux Dupont) qui envoient leur carte ! Il va falloir leur répondre !...

— Bah ! on répondra demain !...

Huit jours après :

— On n'a toujours pas répondu à la carte des Dupont !...

— C'est vrai !...

— Quels raseurs, ces gens-là !...

— Ils auraient bien pu la garder, leur carte !...

— On répondra après-demain !...

Il est incontestable, par ailleurs, que ces échanges de politesse, si l'on peut dire, ne connaissent plus la vogue d'autrefois. On a à peu près abandonné, notamment, l'usage de ces magnifiques cartes postales ornées de bouquets rutilants, d'anges joufflus et de petits oiseaux aux ailes rapides portant dans leurs becs de chaleureuses inscriptions. D'autres cartes postales comportaient des quatrains généralement boiteux où vœux de bonheur rimait avec cœur, ce qui ne faisait de tort à personne.

Au total, il y a baisse dans le nombre des souhaits de bonne année.

Beaucoup de personnes pensent peut-être que cela peut attendre le 1er avril...

JULES RIVET.

★ Carnet mondain

NAISSANCES

○ Sont heureux d'annoncer les naissances :

M. Maurice Seydoux, maître des requêtes au Conseil d'Etat, et Mme, née Duvette, de leur fils, Philippe, 3 novembre.

M. Daniel Seydoux et Mme, née Hambek, de leur fille, Annik, 18 nov.

M. Gontran Seydoux et Mme, née Pillivuyt, de leur fille, Bénédicte, Saint-Arnoult-en-Yvelines, 6 décembre.

M. Jean Seydoux et Mme, née Peugeot, de leur fils, François, Reims, 10 décembre.

MARIAGE

○ Nous apprenons le mariage de M. Lucien-Jacques Darras avec Mlle Lucette Lauvray, de l'Opéra.

DEUILS

● Nous apprenons la mort du général Henry Clérault, officier de la Légion d'honneur. Ses obsèques auront lieu dans l'intimité demain samedi, 9 janvier, à midi, en l'église Saint-Philippe du Roule (chapelle de la Sainte Vierge). Ni fleurs, ni couronnes.

● Les obsèques de Mme Chevau, mère de M. M. Chevau, publiciste, et de M. A. Chevau, assureur-conseil, auront lieu samedi 9 courant, à 15 h. 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Neuilly.

● Nous apprenons le décès de Mme Daudré, mère de MM. Bavard, décédée à Chantilly (Oise). Les obsèques auront lieu le samedi 9 janvier 1943, à 9 h. 30, en l'église Notre-Dame de Chantilly.

● Nous apprenons le décès de M. LOUIS BEAUCHAMPS, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1914-1918, chevalier de l'ordre de Léopold, président-directeur général de la Société des sucreries et distilleries du Soissonnais, agriculteur, président du Groupement des sucreries et distilleries de l'Aisne, membre de la chambre de commerce de Saint-Quentin et de l'Aisne, survenu à Soissons le 30 décembre 1942.

Les obsèques ont eu lieu le 2 janvier 1943.

● On annonce le décès de M. Henri Laveur. Les obsèques seront célébrées lundi 11 janvier, à 10 h. 30, en l'église Saint-Pierre de Charenton-le-Pont, où l'on se réunira. (Métro : Charenton-Ecoles). Ni fleurs ni couronnes. Le présent avis tient lieu d'invitation.

● On nous apprend la mort de M. Joseph Bourgeois, industriel, décédé le 3 janvier, dans sa quatre-vingt-sixième année, à Anglet (B.-P.). En raison des circonstances, la cérémonie religieuse a eu lieu dans la plus stricte intimité, le 4 janvier, en l'église Sainte-Marie d'Anglet. Cet avis tient lieu de faire-part.

REMERCIEMENTS

● La marquise de Montmorin-Saint-Hérem et ses enfants, dans l'impossibilité de répondre à toutes les personnes qui ont pris part à leur grand deuil, les prient de vouloir bien recevoir l'expression de leurs sincères remerciements.

★ A Paris

La Flamme : à 18 h. 30, Union des combattants et mutilés corses. — Amicales des 126e D. I., 55e et 255e R. I.

GASTON
9, rue Saint-Florentin.
Les 8 et 9 janvier, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h.
GRANDE VENTE
de manteaux de fourrure, pelleteries, garnitures.
PRIX EXCEPTIONNELS

ORFEVRERIE CHRISTOFLE
12, rue Royale
achète serv. table, porcel. ou cristaux

EMERAUDES & BRILLANTS
Yves ROUÉ, 61, Bd Malesherbes, PARIS. S'Augustin

SPECTACLES DE PARIS

LES QUATRE-VINGTS ANS DE GERHART HAUPTMANN

Une série de représentations officielles sera organisée, au début de cette année, dans les théâtres d'Etat, à l'occasion du quatre-vingtième anniversaire du grand poète et auteur dramatique allemand Gerhart Hauptmann. La première de ces manifestations aura lieu au Palais de Chaillot (Théâtre National Populaire), le samedi 23 janvier : elle se composera d'une représentation de Rose Berndt.

D'autres manifestations importantes suivront, commémorant ainsi un des auteurs dramatiques européens les plus applaudis en France, découvert par le grand Antoine et joué par lui, à la belle époque du Théâtre Libre. On sait, entre autres, quelle profonde sensation fit sur le public français le drame le plus populaire de Hauptmann : les Tisserands. Ainsi, ce n'est pas seulement l'anniversaire d'un grand écrivain que célébreront nos théâtres d'Etat, mais un « moment » essentiel de la littérature européenne.

900 - AMBIGU
Ts les soirs (sf mardi) à 20 h. préc. MAT. lundi, samedi et dimanche
J'AI 17 ANS
avec l'auteur
PAUL VANDENBERGHE
et
GUY RAPP

THEATRES

Opéra, relâche.
Comédie-Française, 19 h. 45, Phèdre.
Opéra-Comique, 18 h. 30, la Tosca.
Odéon, 19 h., le Mariage de Figaro.
Ambassadeurs, 20 h., Clotilde du Mesnil.
Ambigu, 20 h., J'ai dix-sept ans.
Antoine, 20 h., Son voile qui volait.
Apollo, relâche hebdomadaire.
Atelier, 20 h., Sylvie et le fantôme.
Athénée, 20 h., Colinette.
Avenue, 19 h. 45, Garçons, filles et chiens.
Bouffes-Parisiens, 20 h., Jean-Jacques.
Cité, 19 h. 30, Richard III.
Charles-de-Rochefort, 20 h., la Corrida.
Châtelet, 19 h. 45, Valses de France.
Com. Ch.-Elysées, 20 h., Snouck.
Daunou, 20 h., le Fleuve Amour.
Edouard-VII, 19 h. 45, Honnête Florentine.
Gaîté-Lyrique, 19 40, Carnaval (A. Baugé).
Gd-Guignol, 20 30, l'Horrible Expérience.
Gymnase, 20 h., le Fauve.
Hébertot, relâche hebdomadaire.
Humour, 20 h., les Revenants.
Lancry, 20 h., Pygmalion.
Madeleine, 20, N'écoutez pas, Mesdames.
Marigny, 20 h., Coups de roulis.
Mathurins, 19 h. 30, Deirdre des Douleurs.
Michel, 19 30, Vingt-cinq ans de bonheur.
Michodière, 20 h., Père.
Mogador, 20 h., la Veuve joyeuse.
Monceau, 20 h., Monsieur de Falindor.
Montparnasse, 19 h. 45, Macbeth.
Noctambules, 20 h., le Bout de la route.
Nouveautés, 20 h., la Course à l'amour.
Œuvre, 20 h., la 25e Heure.
Palace, 20 h., Vive la reine.
Palais-Royal, 20, On demande un ménage.
Paris, 20 h., Trois, six, neuf.
Pigalle, 20 h., la Ronde éternelle.
Pte-St-M., 20 15, Mon oncle et mon curé.
Potinière, 20 h., Treffligny-les-Bois.
Renaissance, 19 45, la Célestine (Géniat).
Studio Ch.-Elys., 20 h., Spectacle espagnol.
Variétés, 20 h., Son Excellence.
Vieux-Colombier, 20 h., C'était en juillet.

THEATRE DES VARIETES
DANIEL CLERICE — JEANNE BOITEL
« Son Excellence »
La nouvelle opérette de Maurice YVAIN, livret de L. Peterat et D. Margo.
La musique entraînante et prenante de Maurice YVAIN
DU CHARME DE LA JOIE DE LA GAIETE
MARCEL VALLÉE
L'éblouissante collection de Robes et Costumes de Mme B. RASIMI

APOLLO
LES 100 VIERGES
SUCCÈS POUR 100
TOUS LES SOIRS 20h SAUF VENDREDI
MATINÉES : SAM. DIM. 15h

AUJOURD'HUI :

— A l'A. B. C., à 15 heures, débuts de Johnny Hess, Lucienne Dugard, Paul Meurisse et Jules Ladoumègue.

— Au cirque Medrano, à 15 heures, débuts d'Alix Combelle, Pipo et Rhum, etc.

A. B. C., 15, 20 h., J. Hesse, P. Meurisse.
Alhambra, 15, 20, A. Lajon, F. Paquet.
Bobino, 20 15, R. Pauiel, Josselin, R. Dann.
Casino de Paris, 20 h., Rev. Suzy Solidor.
Caveau Républ., 20 h. 30, Music-hall.
Cirque d'Hiver, 20 h., Carmencita.
Concert Mayol, relâche hebdomadaire.
Coucou, 20 h. 30, Ça roulotte, revue nouv.
Dx-Anes, 20 30, Soupiex, Carlès, Chasley.
Dix-Heures, 21 h., Dorin, Colline, Grello, Oléo.
Etoile, 20 h., Django Reinhardt, Joselito.
Européen, relâche hebdomadaire.
Folies-Bergère, 19 h. 45, Revue 3 millions.
Lune-Rousse, 21 h., Martini, Revue nouv.
Medrano, 15, 20 15, Alex Combelle, attr.
Optimistes, 20, Paris-Boul'vard (Florelle).
Tabarin, 20 h. 15, Dans notre miroir.
Armorial (10, r. Magellan), bar, din., attr.
Le Doge, ex-Chez Elle (18, r. Volney) din. cab.
El Garron (6, rue Fontaine), 60 attractions.
Gipsy's (20, rue Cujas), revue, attractions.
Joanne Ainé (10, av. Clichy), cuis. ren.
La Pergola (94, boulev. Clichy), Fortuna.
L'Ecrin (10, r. Joubert) Tri 88-02), attract.
Le Florence (61, r. Blanche), ouv. tte nuit.
Le Perroquet (40, r. Ponthieu), Edith Piaf.
Le Tyrol (144, Champs-Elysées), mat. soir.
Luna-Park, 14 30 à 22 30, attr. music-hall.
Mégève (73, r. Pigalle), restaur., attract.
Monico (66, r. Pigalle), attract., soupers.
Venise (12, rue Frochot), din., attractions.

CINEMAS

Agriculteurs, S. O. S. 103.
Artistic, Au gré du vent.
Aubert, l'Enfer du jeu.
Balzac, Huit hommes dans un château.
Biarritz, le Bienfaiteur (Raimu).
Bonaparte, Haut le vent.
Brunin (133, bd Diderot), l'Affaire Styx.
Caméo, la Proie des eaux.
César, Patricia.
Champerret, la Fausse Maîtresse.
Champs-Elysées, Symphonie en blanc.
Cinémonde, Patricia.
Ciné-Opéra, Haut le vent.
Cinéphone Ch.-Elys., l'Enfant du meurtre.
Cinéphone Italiens, Valse triomphale.
Cinéphone Montmartre, Forfaiture.
Clichy-Palace, Mélodie pour toi.
Club des Vedettes, Promesse à l'inconnue.
Colisée, l'Enfer du jeu.
Elysées-Ciné, le Grand Combat.
Ermitage, le Voile bleu.
Gaîté-Clichy, Au gré du vent.
Gaumont-Palace, la Tosca.
Gaumont-Théâtre, le Feu sacré.
Helder, Huit hommes dans un château.
Impérial, le Voile bleu.
La Royale, Patricia.
Le Français, le Bienfaiteur.
Le Triomphe, les Petits Riens.
Byron, 13 30, 16, 18 15, 20 15, Visiteurs du soir.
Madeleine, les Visiteurs du soir.
Marbeuf, Marivaux, Pontcarral, 13 h. 45.
Max-Linder, Défense d'aimer.
Moulin-Rouge, l'Assassin habite au 21; attr.
Normandie, Mariage d'amour, attractions.
Olympia, Sérénade du souvenir.
Palais-Rochechouart, l'Illusion.
Paramount, Lettres d'amour.
Pereire-Palace, Crépuscule.
Portiques, Béatrice Cenci.
Studio Etoile, Cavalerie légère.
Radio-Cité Opéra, Andorra.
Studio 28, Entrée des artistes.
Ursulines, Stradivarius.

TOUS LES SOIRS à 20 h.
DINERS - SPECTACLES
LUCIENNE BOYER
et tout un programme
AU BEAULIEU
155, faubourg Saint-Honoré
Mo St-Philippe-du-Roule - Bal. 49-64
Réception Charles

SA MAJESTÉ
Chez LEDOYEN
LEO MARJANE
et tout un programme
DINERS — Anj. 47-82 — CABARET

TOUS LES JOURS à 16 h. 30
THE - ATTRACTIONS
ALIX COMBELLE
ET SON ORCHESTRE
AU BEAULIEU
155, faubourg Saint-Honoré
St-Ph.-du-Roule - Balzac 49-64

L'Armorial
Cabaret-Attractions
REGINE AFFIERO
et tout un magnifique programme
avec les 3 CHANTERELLES
BAR RUDI HIDEN
14, r. Magellan. Mo George V. Bal. 19-40

LUCIEN BAROUX, GEORGES FLAMANT, BLANCHETTE BRUNOY, JULES BERRY
ELYSÉES CINÉMA
LE GRAND COMBAT
PROD. SUF

DERNIÈRE HEURE — LE PETIT PARISIEN — DERNIÈRE HEURE

Pour s'entretenir de la question africaine

M. Churchill ou M. Eden se rendrait auprès du président Roosevelt

Stockholm, 7 janvier. — Le correspondant à Londres du *Stockholms Tidningen* annonce que des bruits divers courent actuellement à New-York et à Washington concernant une entrevue possible entre M. Roosevelt et M. Eden ou M. Churchill. Cette entrevue aurait pour but de clarifier la situation qui règne en Afrique du Nord.

L'opinion publique américaine est si irritée que l'on s'attend dans les cercles bien informés à une déclaration du gouvernement de Washington.

GIRAUD RECRUTE DES SENEGALAIS

Rome, 7 janvier. — Le voyage de Giraud en A.-O. F. a montré ses buts immédiatement utilitaires, ainsi que le correspondant de l'agence Reuter le signale après un entretien qu'il a eu avec l'ex-général français.

Giraud a déclaré, en effet, que 5.000 soldats sénégalais sont prêts à rejoindre les forces alliées en Afrique du Nord française.

L'éclairage des magasins est de nouveau interdit après 17 heures le samedi

L'aggravation des conditions dans lesquelles évolue la production de l'énergie électrique oblige la direction de l'électricité à revenir au régime antérieur pour l'éclairage des magasins.

En conséquence, à partir de demain, il sera de nouveau interdit aux commerçants d'éclairer leurs salles de vente le samedi après 17 heures.

D'autre part, il est rappelé que les prescriptions relatives à l'emploi du courant électrique dans les magasins, notamment en ce qui concerne le chauffage, doivent être strictement observées. Des missions techniques de vérification vont fonctionner régulièrement.

Trois mois de prison pour avoir épousé deux femmes...

Blois, 7 janvier. — Clément Froger, commerçant à Mer, épousait en 1927, à Cardeilhac (Haute-Garonne), Mlle Marthe Vialars. Au bout de quelques semaines, les époux Froger se séparaient sans se soucier d'aucune formalité de divorce. En mars 1942, Clément Froger se mariait une seconde fois à Mer. Poursuivi pour bigamie devant le tribunal correctionnel de Blois, il a été condamné à trois mois de prison et 600 francs d'amende.

Certains dentistes deviendront-ils des trafiquants légaux du marché noir ?

On sait que les dentistes, depuis le 1er janvier, ne reçoivent plus de bons d'achat d'or et d'argent. Ce sont leurs clients qui, dorénavant, doivent leur remettre la contre-partie de ces métaux.

— Sait-on à quelles mésaventures on expose ainsi les patients ? nous disait hier un représentant du conseil de l'ordre des médecins. Les dentistes auront toute liberté pour demander or et argent en quantité arbitraire. Or ce n'est pas parce qu'on est dentiste qu'on doit être un saint, et certains profiteront de l'aubaine pour faire le trafic de l'or. Il est pittoresque et navrant de voir légalisée la pratique du marché noir...

» D'autre part, les dents de remplacement réalisées à ce jour ne présentent pas encore toutes les garanties de sécurité et de solidité. Il est des dentistes consciencieux qui se refusent même à utiliser ces alliages de remplacement, persuadés que ces produits seront, à brève échéance, la source de troubles dentaires.

» Il serait plus sage, conclut notre interlocuteur, d'accorder aux dentistes une répartition normale d'or et d'argent pour leurs travaux.

Les volontaires de la L. V. F. demandent des marraines

La légion des volontaires français contre le bolchevisme communique :

De nombreux légionnaires français combattant actuellement sur le front de l'Est seraient heureux d'avoir des marraines. La L. V. F. fait appel à toutes les femmes françaises qui, comprenant le « geste » de ces hommes, accepteraient de correspondre avec eux.

Prière de s'adresser au service social de la L. V. F., 19, rue Saint-Georges, à Paris.

~~~ **Un mouvement préfectoral vient d'être signé.** M. Delpeyroux, secrétaire général de la préfecture de l'Isère, est nommé préfet des Basses-Alpes.

~~~ **Le Comité ouvrier de secours immédiat,** soucieuse de sauvegarder les intérêts légitimes des commerçants, industriels et artisans sinistrés, demande que les pouvoirs publics reportent au 31 janvier le délai imparti par la loi du 28 octobre 1942 pour la déclaration obligatoire des entreprises détruites partiellement ou totalement par suite d'actes de guerre.

RADIO-PARIS

9 janvier 7 h., 8 h., 9 h., 13 h., 14 h., 15 h., 20 h., 22 h., 24 h. : Radio-Journal de Paris. — 7 h. 15, Culture phys. — 7 h. 30, Conc. mat. — 8 h. 15, Petit concert gai. — 11 h. 30, L'accord Marceau. — 11 h. 40, Sachez vous nourrir. — 11 h. 50, Cultivons notre jardin. — 12 h., Déjeuner-concert. — 12 h. 45, Suzy Solidor. — 13 h. 15, Programme sonore. — 13 h. 20, Ens. L. Bellanger et orch. Jean Yatove. — 14 h. 15, Fermier à l'écoute. — 14 h. 30, Harmonie Marius Perrier. — 15 h. 15, Louis Guénot. — 15 h. 30, Paul de Conne. — 15 h. 45, Lily Pons. — 16 h., « L'Agence Mathieu », par Georges-René Villaine. — 16 h. 30, Cent minutes de Radio-Paris. — 17 h., France coloniale. — 18 h. 30, Causerie de la semaine. — 18 h. 40, Collaboration. — 18 h. 45, Jean Lumière. — 19 h., Sport. — 19 h. 15, Revue du cinéma. — 19 h. 45, Minute du travail. — 19 h. 50, Quint. Hot Club de France. — 20 h. 15, Programme sonore. — 20 h. 20, La belle musique, prés. P. Hiégel. — 21 h., Nos prisonniers. — 22 h. 15, L'heure du cabaret. — 23 h., Deux mystifications célèbres, par A. Charpentier. — 23 h. 15, Leila Ben Sedira. — 23 h. 30, Balalaïkas Georges Streha. — 0 h. 15, Pêle-mêle.

La R. A. F. attaque un hôpital dans le nord de la France

Berlin, 7 janvier. — Le D. N. B. apprend que la R. A. F. a commis une nouvelle attaque terroriste sur la population civile des territoires occupés de l'Ouest.

Des avions britanniques ont mitraillé un hôpital dans le nord de la France. Quelques Français ont été blessés.

Le mikado confère avec l'ambassadeur du Japon en Indochine

Tokio, 7 janvier. — M. Yoshizawa, ambassadeur du Japon en Indochine, a été reçu hier par l'empereur. Au cours de l'entretien, qui a duré une heure, le diplomate a rendu compte au souverain de la situation dans la colonie française.

Les pouvoirs du gouverneur général Decoux vont être étendus

Saïgon, 7 janvier. — Le gouvernement français accorderait des pouvoirs sensiblement plus étendus à l'amiral Decoux, gouverneur général de l'Indochine française, en vue du règlement de toutes les questions concernant l'Indochine.

Le Gauleiter Sauckel définit les principes du recrutement de la main-d'œuvre en Europe

Weimar, 7 janvier. — Dans un discours prononcé à Weimar, M. Sauckel, chef de la main-d'œuvre allemande, a défini les principes animant le recrutement et l'organisation de la main-d'œuvre. M. Sauckel a souligné que le but à atteindre est la mobilisation de toutes les réserves susceptibles de produire, et cela dans des proportions telles qu'elles n'ont pas encore été atteintes au cours de l'Histoire. Ces réserves, il faut les prendre en Allemagne même, en tenant compte de l'état sanitaire et de la vitalité du peuple, aussi bien que dans les territoires occupés et dans les Etats alliés ou neutres, conformément aux principes de la solidarité européenne.

ROME. — Le cardinal Suhard, archevêque de Paris, est arrivé à Rome. Il a eu un entretien avec M. Léon Bérard, ambassadeur de France auprès du Saint-Siège.

WASHINGTON. — Sir Archibald Clark Kerr, ambassadeur de Grande-Bretagne en U. R. S. S., est arrivé aux Etats-Unis.

M. LAGARDELLE A REÇU LE BUREAU DE L'OFFICE DES COMITÉS SOCIAUX

M. Hubert Lagardelle, secrétaire d'Etat au Travail, a reçu les membres du bureau directeur tripartite de l'Office des comités sociaux.

Le secrétaire d'Etat a accordé une attention particulière aux réalisations du service de l'entraide sociale et du ravitaillement. Depuis sa création, en juillet dernier, ce service a permis l'ouverture de 190 cantines intéressant 125.000 personnes. Il apporte des moyens matériels de fonctionnement aux 5.000 cantines d'entreprises ou interentreprises qui existent en France et dont bénéficient environ 800.000 travailleurs.

Les autres activités de l'office ont été également examinées.

40.000 francs de prix pour le concours de la plus belle lettre

Le Comité national des Amis des travailleurs français en Allemagne est heureux d'annoncer que le concours qu'il a institué, à l'occasion des fêtes de fin d'année, remporte le plus grand succès auprès des enfants de la relève.

Aussi, devant le nombre et la qualité des lettres reçues, la direction du comité national A. T. F. A. a décidé de porter le montant global des prix de 25.000 à 40.000 francs, en décernant 300 prix supplémentaires de 50 francs.

Retardataires hâtez-vous ! Le concours sera clos sans appel le 14 janvier au soir.

POUR EPARGNER L'ACIER

Les ressorts de sommiers aux États-Unis seront en bois flexible

Washington, 7 janvier. — Le directeur de l'Office de production civile américaine vient de publier un rapport dans lequel il annonce aux Américains des restrictions de plus en plus sévères.

« En 1943, souligne-t-il, les achats civils devront baisser de 10 à 15 % et la production devra elle-même diminuer de 20 %. Ce qui manquera le plus ce sont les produits manufacturés en acier, pour lequel il n'a encore été trouvé aucun métal de remplacement. Les Américains devront donc se passer de machines à coudre, de postes de radio, de phonographes, de rasoirs, de bicyclettes, de machines à écrire et de montres. Les ressorts de sommiers seront en bois très flexible et les ustensiles de cuisines en verre. »

Certaines denrées manquent

On apprend par les journaux américains qu'à Los Angeles, par suite du ravitaillement insuffisant en viande, 900 restaurants et 1.000 boucheries ont dû fermer leurs portes.

La farine, les légumes et les produits maraîchers sont devenus extrêmement rares et les réserves actuelles de New-York atteignent à peine 35 % des réserves normales.

Les ambassades restent sans chauffage

Le manque de combustibles à Washington a eu pour effet que même les immeubles des ministères et des ambassades et légations étrangères ne peuvent plus désormais être chauffés. L'ambassade de Grande-Bretagne, qui avait résisté la dernière à cette crise de combustible, a dû elle aussi arrêter son chauffage par suite du manque de mazout.

L'ADMINISTRATION SERAIT ENFIN ÉPURÉE

Des mesures en préparation en écarteraient les éléments hostiles à la politique gouvernementale

De notre correspondant particulier

Vichy, 7 janvier. — Des mesures seraient en préparation en vue d'éloigner des administrations les éléments nuisibles à la politique du gouvernement.

Cette épuration n'écarterait pas les ralliements sincères, mais frapperait rigoureusement ceux dont il serait vain d'attendre plus de dévouement et de fidélité à l'œuvre de la Révolution nationale.

Un nouvel engagement d'une absolue netteté serait ainsi proposé aux hauts fonctionnaires qui ont déjà prêté serment au Maréchal.

Il serait accompagné de sanctions frappant les cas trop connus ou mettant un terme à des attitudes incompatibles avec la ligne bien définie de l'action gouvernementale.

Le nouveau régime fiscal des congrégations

Une note officieuse donne certaines précisions à propos du nouveau régime juridique et fiscal des associations culturelles successivement connues sous le nom d'associations cultuelles ou d'associations diocésaines.

Les récentes mesures prises répondent au vœu exprimé par les milieux intéressés. De plus, au nouveau régime que *le Petit Parisien* a exposé s'ajoutent diverses mesures d'ordre purement fiscal, notamment celle qui dispense les associations culturelles de certains droits de mutation. Deux autres lois exonèrent les œuvres religieuses « de toute participation au profit du Trésor, pour l'incorporation des biens immobiliers au patrimoine de congrégations investies de la reconnaissance légale ».

Avec ceux qui luttent contre la tuberculose

Suite de l'enquête de Mariane de ROCHCAU

— Ne croyez-vous pas, monsieur, que si l'on mène la lutte contre le taudis...

Mon interlocuteur, le directeur de l'O. P. H. S., m'arrête d'un geste :

— Je sais ce que vous allez me dire. Le taudis est à la base de la tuberculose. Je ne nie pas qu'il contribue puissamment à la propager. Mais vous pouvez renverser votre phrase, elle sera exacte. Vous pouvez dire : « C'est le tuberculeux qui fait le taudis... »

— Comment cela ?

— Parce que le tuberculeux est le plus souvent un défavorisé de la fortune. A peine sorti du sana, il ira se loger en taudis parce qu'il ne peut payer d'autre loyer. Détruisez son taudis, il en trouvera un autre... Ce qu'il faut, ce n'est pas le chasser du taudis, mais lui donner le moyen d'en sortir. On y arrivera par un régime d'autorité et par l'éducation de la masse.

Vers une amélioration de la condition des tuberculeux assurés sociaux

Le premier pas semble sur le point d'être fait.

Le gouvernement prépare un texte de loi qui modifiera les conditions des tuberculeux assurés sociaux. On sait, en effet, que jusqu'à présent les assurés sociaux ne payaient que 80 % des frais d'hospitalisation et ceci pendant six mois, 20 % des frais (le fameux « ticket modérateur ») étant à la charge du malade ou de la collectivité. Au bout de six mois, si le malade n'était pas guéri (et comment pouvait-il l'être dans un délai si court?), il touchait une pension d'invalidité dont le montant modeste ne lui permettait pas de vivre. Il retournait alors à son travail, à son taudis, à sa misère, sentant en lui le mal croître et s'aggraver.

Désormais, les assurances sociales prendraient à leur charge la totalité des frais d'hospitalisation et de soins pendant deux ans, et la famille toucherait pendant la même période une indemnité substantielle. Une seule condition : le malade qui recevra des allocations, à quelque titre que ce soit, aura l'obligation de se soigner et de se soumettre aux règles impérieuses, mais humaines, de la prophylaxie.

Et c'est cela que l'on peut appeler, en matière de tuberculose, le début d'une politique d'autorité.

Quand M. Bussière fait sa tournée de commissariats

Haroum al Raschid, le fameux calife de Bagdad, aimait à se mêler à ses administrés pour recueillir leurs avis et leurs doléances.

M. Bussière, notre préfet de police, pratique cette politique avisée et digne d'un grand administrateur.

C'est ainsi qu'hier, peu après 17 heures, il arriva, sans qu'on l'attendît, au commissariat de Montrouge, accompagné du directeur de son cabinet, M. Brisset.

Le préfet fut alors à même d'apprécier l'accueil réservé au public et d'interroger les fonctionnaires chargés de le recevoir.

Le grand « patron » — comme l'appellent les inspecteurs et les gardiens de la paix — se fit ensuite présenter tout le personnel du commissariat, à qui il tint des propos familiers, à qui il donna des conseils.

Avant de quitter le commissariat, dont l'heureux agencement fit excellente impression sur lui, M. Bussière ne cacha pas la satisfaction que lui procura cette inspection impromptue.

Puis M. Bussière rendit visite à M. Emile Cresp, maire de Montrouge et conseiller départemental.

Dans la police parisienne

M. Emile Hennequin, directeur de la police municipale, est promu directeur général ; M. Guillaume Tanguy, directeur de la police judiciaire, est élevé à titre personnel au rang de directeur général ; M. Charles Wurslin, directeur adjoint, chef du service de sûreté du Chef de l'Etat, est promu directeur et maintenu dans ce poste ; M. Lucien Zimmer, commissaire divisionnaire, est nommé inspecteur adjoint à l'inspection générale des services.

Sont nommés commissaires divisionnaires :

M. Gaston Coustard de Nerbonne, commissaire principal à la direction de la police municipale ; M. Léopold Eloy, commissaire principal à la direction de la police judiciaire ; M. Valentin Turpault, commissaire principal à la direction de la police municipale ; M. Jean Coustalat, commissaire principal, chef adjoint du service de sûreté du Chef de l'Etat ; M. Georges Veber, commissaire principal à la direction de la police judiciaire.

P.P. SPORTS P.P. SPORTS

« Troyes ne partira pas battu »

affirme Henri Roessler

Henri Roessler, arrière gauche — ou demi centre — et capitaine de l'A. S. Troyes, était hier à Paris. A Paris où il reviendra dimanche en compagnie de ses équipiers pour affronter le Racing en huitième de finale de Coupe.

— L'équipe du Racing est, de toute évidence, supérieure à celle de Troyes, et devrait nous battre dimanche.

— Pourtant, être le plus fort, cela ne suffit pas pour vaincre, vous en aviez fait l'expérience avec le Red Star en Coupe, lors de la finale z. o. 1941, contre les Girondins.

— C'est exact, aussi je vous avoue que dimanche nous ne nous considérerons pas battus d'avance en pénétrant sur le terrain du Parc. D'autant que nous bénéficierons des services de Pleslak et de Lorcerie dont l'absence, en championnat, devant Lille, nous coûta la victoire.

Et un sourire optimiste trahit seul les espoirs des Troyens... que Roessler se garde bien d'exprimer, mais qu'il porte solidement ancrés dans le cœur, et saura défendre vaillamment dimanche.

Maurice AMAGAT.

LE MARECHAL PETAIN a accordé hier après-midi une audience aux membres du Comité national des sports qui lui ont été présentés par le colonel Pascot, commissaire général.

EN BATTANT LE P. U. C. (28 à 27), le R. C. F. s'est qualifié pour la finale du challenge R.-Domergue de basket, avec Alfortville, vainqueur du S. C. P. O. par 49 à 26.

Pérez gagne en champion !

Pour sa rentrée parisienne, le champion de France des plume Germain Pérez a fait une excellente impression, hier soir, à Wagram. En effet, Declais, qui n'avait jamais été battu avant la limite, fut mis knock-out à la sixième reprise après être allé au tapis pour 9 secondes d'un maître crochet du gauche.

Autres résultats : Benyahi bat Wentzel, k.-o. au 8e round ; Elouard et Tesche, match nul.

A la suite de sa performance, Germain Pérez sera opposé à Gaston Maton, le 17 janvier, à Coubertin.

Du nouveau pour Thierry

Jusqu'à maintenant, le champion de France des poids légers Louis Thierry a toujours vu boxer ses futurs adversaires. Dimanche, il sera opposé, à la Mutualité, au challenger de Dewinter pour le titre de champion de Belgique des poids légers, le Bruxellois Renard.

— *Je n'ai jamais eu l'occasion de le voir en action,* nous déclara Louis Thierry. *Mais je pense que, cette fois encore, je me tirerai de cette confrontation à mon avantage...*

Ben Omar devant Médina

Ce soir, au Cirque d'Hiver, le match principal du programme sera le choc Médina-Ben Omar. Ce dernier, imbattu depuis ses débuts professionnels — il n'a même pas concédé un match nul — sera-t-il stoppé par le champion de zone occupée des poids coq ?

Un carré de welters, Momber-Dunand et Mougin-Bernard, figure également au programme.

LES COURSES

Aujourd'hui à Vincennes

Prix de Florac (attelé, 30.000 fr., 2.000 m.) : *Robert le Diable, Rayon d'Or.*
Prix de Rochechouart (monté, mixte, 40.000 fr., 2.550 m.) : *Picouville, Ortolano.*
Prix de Laigle (attelé, 30.000 fr., 2.250 m.) : *Quêteuse VIII, Quartidi.*
Prix de Loches (monté, 45.000 fr., 2.250 m.) : *Rafale, Rémus.*
Prix de Juvigny (attelé, 75.000 fr., 2.300 m.) : *Priola, Ondée du Soir.*
Prix de Putanges (monté, 45.000 fr., 2.600 m.) : *Pantomime, Passeka.*
Prix d'Argentan (attelé, 50.000 fr., 2.250 m.) : *Omécourt, D. Ombella.*

LE BUDGET D'AUTEUIL POUR LE MEETING DE PRINTEMPS

La Société des steeple-chases vient de publier son budget du 15 février au 30 avril. Il s'élève à 19.350.000 francs. Celui de la Société Sportive pour les réunions de Maisons-Laffitte pendant la même période se monte à 1.785.000 francs.

Maléfice !

par PIERRE LA MARTELLE

36

CHAPITRE XVI *(suite)*

SPECULATIONS

Le notaire s'arrêta de parler l'espace d'une seconde ; puis, regardant son visiteur en face, il ajouta, avec une mimique du visage et du doigt :

— Bien entendu, je vous révèle tout cela à titre amical et très confidentiellement. M. Deval étant mort, toute cette affaire-là appartient à l'histoire.

— Soyez tranquille, mon cher maître, je serai muet comme la tombe, mais ce que vous me dites m'intéresse. Vous-même, savez-vous à quoi M. Deval faisait allusion ?

— Je ne le savais pas il y a quinze jours ; maintenant, je crois deviner de quoi il s'agit. Eh bien ! il y a derrière tout cela une histoire d'expropriation de terrain. J'ai appris par la presse qu'il était question de construire près d'ici un gigantesque barrage sur la Creuse et d'établir une usine hydroélectrique qui enverrait son courant jusqu'à Paris. Le principe en a été adopté par le ministère. On en est actuellement aux études préliminaires. Des ingénieurs sont déjà dans le pays. C'est par l'un d'eux que j'ai su, il y a à peine trois jours, que le lieu choisi pour la construction du barrage serait Châteaubrun.

— Oh ! quel crime ! Ce cadre magnifique, ce pays de rêve, de romantisme, va être saccagé !...

L'indignation de Derousseaux n'était point feinte, et cette révélation lui fit mal. Son beau rêve de posséder un jour un vieux donjon historique s'évanouissait sous le coup du progrès matériel.

— Je vous en ai assez dit... Vous comprenez comme moi toute l'affaire. Une expropriation fructueuse aux dépens de l'Etat en constitue le bénéfice.

— Eh bien ! qu'est-ce que l'affaire est devenue ?

— L'option était personnelle, M. Deval est mort à point ; la vente va peut-être se conclure d'ici peu...

— Mais le propriétaire doit être au courant de ce qui se passe ; il ne va sûrement pas vendre, s'il a vent de l'affaire.

— Oh ! il s'agit d'un vieux bonhomme, sourd, à moitié idiot, qui n'a point d'héritier. Je sais qu'il ne lit jamais les journaux. Il ne doit sûrement pas être difficile à quelque personnage sans scrupule de faire son siège et de le décider. Qu'y puis-je ?

Derousseaux eut un mouvement d'irritation.

— Donnez-moi son adresse tout de même. Peut-être qu'en allant le voir je pourrai obtenir quelque éclaircissement et, qui sait ? peut-être quelque chose...

Me Varennes eut un sourire sceptique. Il ouvrit néanmoins un carnet qui se trouvait à portée de main sur sa table et le feuilleta.

— Voici. Il s'agit de M. Simon Valentin, 30, rue Maurice-Rollinat. Inutile de vous dire qu'il n'a pas de téléphone. Je vous souhaite bonne chance !

CHAPITRE XVII

UNE OPTION CONVOITEE

Derousseaux était impatient, comme tout être gâté par la vie. Dès qu'il s'était mis dans la tête un projet, il n'avait de cesse de l'avoir réalisé. Tout devait céder devant sa préoccupation du moment. En quittant le notaire, sa décision fut prise : il se rendrait l'après-midi de ce même jour à Argenton, à la recherche de M. Simon Valentin.

Ce serait une visite négative, sans doute. Que pourrait-il en espérer personnellement ? Rien. Empêcher que le propriétaire ne vende à des acquéreurs sans scrupule, qui n'avaient en vue qu'une spéculation ? Peut-être ! Mais réussir à le persuader de ne conclure qu'avec lui, ce serait plus difficile ! Comment d'ailleurs lui démontrer qu'il avait, lui, des intentions honnêtes, et que les acquéreurs concurrents n'en avaient pas ?

Son intervention risquait d'être inutile, puisque, en fin de compte, tout se terminerait par une expropriation ! Son rêve d'être châtelain berrichon ne se réaliserait pas. Néanmoins, il tenait à voir le vieux propriétaire, à se renseigner lui-même, à mener sa propre enquête. Il se rappela tout d'un coup qu'il avait un de ses vieux amis de guerre ingénieur des ponts et chaussées à la direction des forces hydrauliques du ministère ; dès le soir, il lui écrirait : par lui, il aurait une chance de savoir quelque chose de précis sur les projets et les plans d'usine. Peut-être un projet définitif n'était-il pas encore bel et bien adopté par les services.

Dès quinze heures, il descendit de l'autobus départemental devant la place de la Gare. C'est une charmante petite ville qu'Argenton ; ses vieilles maisons mirent leurs façades branlantes dans l'eau de la Creuse ; des rues étroites et mal pavées y ont gardé le charme subtil des âges révolus. L'air et la lumière y sont doux et voilés. Tout ce paysage baigne dans une atmosphère d'indolence heureuse.

Derousseaux s'en fut tout d'abord flâner au hasard de sa fantaisie dans les rues ; puis, à pas lents, il franchit le pont, s'arrêta en son milieu pour contempler l'eau claire qui courait sur un lit d'herbes couchées par le courant. Des enfants criaient ; en amont, deux pêcheurs trempaient leurs lignes avec des gestes méthodiques et parfaitement synchronisés. Il reprit sa marche au bout d'un instant, tourna à gauche, une fois la Creuse franchie, et se trouva sur la rue Maurice-Rollinat.

(A suivre.)

LE RAVITAILLEMENT

On sait que les communes dites « rurales » sont moins favorisées que les autres — les « urbaines » — du point de vue des distributions de denrées. En principe, ce traitement est assez justifié, puisque les ruraux ont des ressources alimentaires locales que n'ont pas les urbains.

Mais il y a des communes « rurales » qui n'ont parmi leurs habitants que très peu de ruraux. On nous cite tel lotissement de Seine-et-Oise qui est rattaché à une localité classée comme rurale parce que quelques fermes sont exploitées sur son territoire administratif. Seulement, les habitants du lotissement sont réellement des urbains.

Petits retraités qui ignorent la culture productive et dont le jardinet ne donne guère que des fleurs et des salades ; ouvriers ou employés travaillant à Paris se trouvent ainsi privés tout ensemble des avantages des villes et des ressources des campagnes.

Il arrive même que le lotissement rattaché à telle localité rurale se trouve topographiquement plus proche d'une autre localité classée urbaine que du centre de sa propre commune. Si bien que les déshérités qui l'habitent voient des voisins immédiats recevoir 310 grammes de matières grasses, par exemple, quand eux-mêmes n'en ont que 225 grammes, ou bien participer à une distribution de pâtes alimentaires dont eux-mêmes sont exclus.

De nombreux lecteurs nous ont ainsi exprimé, avec une légère amertume, les doléances des faux ruraux qui voudraient bien être traités en vrais urbains...

LEON GROC.

Prochaine distribution de pommes de terre. — Nous croyons savoir qu'une distribution de pommes de terre aura lieu prochainement. Elle serait de 2 kilos par consommateur.

La répartition des œufs aux commerçants. — A partir d'aujourd'hui, les commerçants en œufs du secteur III déposeront chez leurs fournisseurs habituels les tickets DR de décembre qu'ils auront recueillis. La date de la distribution au public sera fixée ultérieurement.

Les retardataires de l'échange cuivre-vin. — Un certain nombre de retardataires qui n'ont pas encore pu faire honorer les timbres qui leur ont été remis en contre-partie de cuivre, lors de la campagne d'échange de cuivre contre du vin, à Paris et dans le département de la Seine, se sont fait connaître du commissariat à la mobilisation des métaux non-ferreux. Une convocation individuelle va leur être adressée, qui leur permettra d'aller chercher le vin auquel ils ont droit.

Il est formellement recommandé à tous ceux qui détiendraient des timbres qu'ils n'ont pu faire honorer de communiquer, avant le 10 janvier, leurs nom et adresse au commissariat, 5, place Vendôme, à Paris.

Quand les feux sont éteints

Ce qui surprend le plus le président Patouillard et le greffier Michaut, de la 14e chambre correctionnelle — dans cette affaire de « quatre sous », comme on dit, et qui est en réalité une affaire de 100.000 francs, — c'est l'attitude des parents de la plaignante.

— Je voudrais bien entendre à l'audience ce père singulier qui voit rentrer au domicile familial sa fille, Agnès Reynald, avec un sac de crocodile de 16.000 francs, un manteau de fourrure de 80.000 francs et qui trouve cela naturel !

» C'est une artiste de cinéma, entendu. Mais une petite, une toute petite artiste, et, que je sache, les feux des sunlights n'ont pas le pouvoir de transmuter en crocodile du bois ni de la peau de lapin en vison.

Cela dit, le président reconnaît que le jeune Serge Vignaud, qui combla sa maîtresse, la tendre Agnès, de ces présents de prix, n'avait pas le droit de les lui reprendre, comme un cambrioleur.

Et il marqua sa réprobation en condamnant Vignaud à 1.200 francs d'amende avec sursis et à 5.000 francs de dommages-intérêts, malgré une remarquable plaidoirie de Me Le Breton.

L'ACTUALITÉ RELIGIEUSE

— Mgr Touzé représentera le cardinal Suhard aux obsèques de Mgr Fillon, aujourd'hui 8 janvier, à Bourges.

— Sur la base de ses accords avec le Vatican, les évêchés de Barcelone, Salamanque, Jaén, Urgel, Ciudad Real viennent d'être pourvus de leurs titulaires. Une douzaine d'évêchés espagnols restent à pourvoir.

Horizontalement. — I. N'engendre pas la gaieté. — II. Départ forcé. — III. Qualifie certains sucs. Négation. — IV. Audacieuse. Donne une note riante. — V. Enonce. Grosse poule exotique. — VI. Elle aurait pu demander le régime lacto-végétarien. On en fait des corsages. — VII. Promesse. — VIII. Tradition. Voyelle doublée. — IX. Adverbe. Poème. — X. Tout ce qui arrive.

Verticalement. — 1. Harmonieuse. — 2. Celles de Latude sont célèbres. — 3. Piège à oiseaux. Parasite. — 4. Bien préférable aux paroles. Lac salé. — 5. Dans le ciel. Assimilé. — 6. Extraite du lait. Pour un roi. — 7. Demi-parasite renversé. N'a rien de commun avec Apollon. — 8. Au compteur d'un pousse-pousse. Attaché. Phase de la lune à l'envers. — 9. Pays d'Asie-Mineure. Assorti. — 10. Prince troyen. Contenants.

Solution du dernier problème

Horizontalement. — I. Baldaquins. — II. Alias. Nous. — III. Longévité. — IV. Ligures. — V. OE. Issue. — VI. Rat. Aooure. — VII. II. Grenier. — VIII. Niera. Ema. — IX. Ebaubis. II. — X. Si. EE. Emet.

Verticalement. — 1. Ballerines. — 2. Aloi. Alibi. — 3. Lingot. EA. — 4. Dague. Grue. — 5. Aser. Arabe. 6. Veine. — 7. Unisson. Se. — 8. Ioi. Suie. — 9. Nue. Urémie. — 10. SS. Oserait.

En pleine rue un voleur fausse compagnie aux policiers

La police vient d'arrêter les auteurs d'un important cambriolage commis il y a un mois dans un pavillon, 64, boulevard Auguste-Blanqui. Des objets d'art, de l'argenterie et des bijoux, le tout représentant une valeur de plusieurs millions, avaient été dérobés.

Les malfaiteurs : Fernand Estella, 26, rue du Fer-à-Moulin ; Luc Poulin, 7, square Alain-Cachot, et Yolande Angilbert, dite « Yoyo », 5, rue des Gobelins, ont été envoyés au dépôt par M. Duc, commissaire du quartier de la Salpêtrière.

Un quatrième complice, André Dores, 36, rue des Cordelières, qui avait également été arrêté, a réussi à prendre la fuite alors que des inspecteurs le conduisaient à son domicile où ils devaient perquisitionner.

ARRESTATIONS DANS LE QUARTIER DE LA ROQUETTE

Sous le couvert de « transports de lapins », trois compères se livraient, dans le XIe arrondissement, au vol d'outillage. Roland Thévenet, 129, rue de Charonne, et René Vildieu, sans domicile fixe, arrêtés ces jours derniers, donnèrent le nom de leur complice, en fuite. Les inspecteurs Simon et Bertrand, de la police judiciaire, ont appréhendé le fuyard, Lucien Poussot, sans domicile fixe.

L'arrestation du trio a permis d'épurer le quartier de la Roquette : en dix jours, vingt complices ont été envoyés au dépôt.

LES PRIMES DE LA LOTERIE NATIONALE

Hier (jeudi) au Radio-Cité-Bastille, 7, faubourg Saint-Antoine, le numéro 464.185 a gagné 40.000 francs dans la série B. Tous les numéros se terminant par 90.113 ont gagné chacun 4.000 francs dans la série A.

Paiement 15, rue Feydeau.

Tirage de la prochaine prime : 9 janvier (400 francs à 3 chiffres).

Quelle infusion choisirez-vous ?

Vous la voulez agréable, mais pourquoi pas active et bienfaisante ? C'est ce que vous obtiendrez avec la tisane Vichyflore, délicieuse au goût et qui exerce une action des plus heureuses sur le foie, les reins, l'intestin. Composée de plantes doucement laxatives, hépatiques, stomachiques associées au sel Vichy-Etat, la tisane Vichyflore favorise la digestion et désintoxique l'organisme. Vichyflore, 10 fr. 30 la boîte, ttes Phies.

VITRY, petits immeubles, rapp. actuel 33.000, 20 locataires, terrain 1.000 m2. Prix 500.000 francs
REMY 39, rue de Clichy. TRI. 06-70.

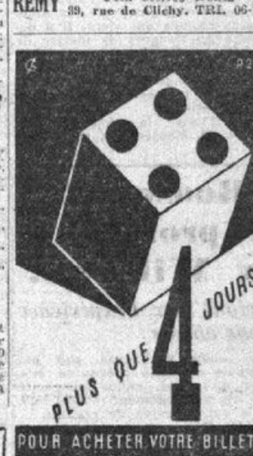

PARIS-MOBILIERS
ANCIENS ÉTABLISTS
LEVITAN
63 Boulᵈ Magenta
Réalisation du Stock avant fermeture irrévocable fixée au 15 Janvier 1943

M. Bernard, imp.-gér., 18, rue d'Enghien. Autorisation P. 502

GREFFE DE LA JUSTICE DE PAIX D'AUBERVILLIERS
IMPORTANTE VENTE MOBILIÈRE
aux enchères publiques
Les SAMEDI 9 et DIMANCHE 10 JANVIER 1943, à 14 h. 30
à AUBERVILLIERS Salle du Square des Fêtes 18, avenue de la République
par le ministère de Me A. Bétheuil, greffier de la Justice de Paix

BEAUX MEUBLES du XVIIIe siècle ; TAPIS ; BIJOUX ; commode tombeau, ép. **Régence ; secrétaire à hauteur d'appui,** ép. L. XVI, estampillé « Stokel » ; **commode,** ép. L. XV, marquetée bois de rose ; **bergère et fauteuil,** ép. L. XV, L. XVI ; **meuble à deux portes en seajou,** ép. L. XVI, estampillé « Lannuier » ; **coiffeuse,** ép. L. XV ; **salon** composé d'un canapé, six fauteuils, une causeuse de style L. XV, recouvert d'anciennes tapisseries d'Aubusson, ép. L. XV ; les fables de La Fontaine ; **tapis d'Orient ; tapisseries anciennes :** triomphe d'Alexandre, ép. L. XV (420×300), verdure animée, ép. XVIIe siècle (428 × 275), Alexandre à Athènes, tapisserie des Flandres, deux pendants (290 × 390 - 290 × 325), verdure Aubusson (280 × 600) ; **bijoux,** bague brillant solitaire environ 4 carats, important bracelet jonc de bras platine et brillants, petite montre de dame platine et brillants, bague émeraude ; **manteau fourrure petit-gris ; potiches anciennes, bronzes et bibelots de vitrine ; mobilier courant, salle à manger, chambre à coucher, etc. ; tableaux anciens ; belles gravures, piano.**

Vente au comptant. Frais en sus. Visite les jours de vente de 11 h. à midi et de 13 h. 30 à 14 h. 30. Communications : métro « Porte de la Villette ». Autobus no 50, descendre à Goutte-d'Or, trajet 10 minutes